

COMMUNE
de
CUCURON

84160



Le Maire de Cucuron

A

Monsieur Patrick LACROIX
1352 A chemin d'Apt
84160 CUCURON

A Cucuron, le 19 avril 2022

Lettre envoyée en RAR

Nos références : PE/SL/02_04_2022

Objet : Réponse recours gracieux

Monsieur,

Par lettre du 13 Avril 2022 parvenue en Mairie le même jour, vous me demandez de procéder au retrait de la délibération du 15 Février 2022 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé la modification n° 3 du PLU de la Commune.

Les griefs que vous exposez à l'appui de cette demande ne sont pas de nature à caractériser l'illégalité de cette décision.

Je ne convoquerai pas, en conséquence, le Conseil Municipal afin de l'inviter à retirer la délibération que vous contestez.

À compter de la notification de la présente lettre de rejet de votre recours gracieux, vous disposez d'un délai de deux mois pour saisir le Tribunal Administratif de Nîmes d'une demande d'annulation de la délibération précitée si vous le souhaitez.

Veillez croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Philippe EGG

